

**Allocution de Monsieur Pierre Messmer,  
Chancelier de l'Institut,  
à l'occasion du service en mémoire du doyen  
Jean Portemer et de son épouse**

Chers amis,

Nous sommes réunis ce matin pour saluer la mémoire du doyen Jean Portemer. Par-delà sa mort, nous restons tous liés à lui par les multiples liens qu'engendrent l'admiration et l'affection.

J'ai appris à connaître le doyen Portemer, alors qu'il était déjà parvenu au seuil de l'extrême vieillesse et je fus vite conquis par son aménité sincère et son intelligence que le temps n'avait pas entamée. En 1997, j'allais le voir aux Invalides, où il m'avait demandé de le faire admettre afin d'y passer sa convalescence. Ce sont ces moments d'échanges paisibles qui ont fait naître en moi l'attachement qui inspire aujourd'hui mes paroles.

Mais, déjà, dans nos dialogues, un vide était ouvert. Nous nous retrouvions, en effet, autour d'une ombre : celle de son épouse, Madeleine Laurain, morte le 15 août 1996, dont la mémoire est associée à ce service. Les destins de Jean et Madeleine se sont conjoints par la science et dans la science, depuis leurs premières rencontres dans la salle du Conseil de la Faculté de Droit de Paris, où se tenaient les réunions de l'Association d'Histoire du Droit. L'un et l'autre professèrent toujours une admiration réciproque et sans bornes. Couple de savants, ils étaient également couple de cœurs, ouverts aux autres, auxquels ils prodiguaient sans relâche ce sourire qui ne peut être le reflet que d'un vivant amour.

Vint la séparation, en cet anniversaire du jour où la Vierge quitta la terre pour rejoindre son Fils. Soucieux de pérenniser la mémoire de celle avec qui il avait partagé plus de la moitié de son existence dans le lien d'un amour conjugal parfait, reconnaissant de l'accueil que l'Académie des Sciences morales et politiques avait réservé au dernier ouvrage –

posthume – qu'elle avait consacré au cardinal Mazarin, le doyen Portemer avait généreusement décidé de créer, dans notre Compagnie, une Fondation qui associerait le nom de trois familles : Danlos, Laurain, Portemer. Trois noms que le mariage avait noués en une famille unique et que rien ne pourrait plus dénouer.

Le prix, qui porte ce nom, l'Académie l'a distribué cette année pour la première fois. Au jour de sa remise, le doyen Portemer prononça son dernier discours. D'une voix déjà faible, mais l'âme ferme et bien assurée, il nous parla longuement de celle qu'il admirait. D'une totale pudeur, il cita ceux qui seuls avaient le droit de faire son éloge mais, à chaque instant, on pouvait entendre, derrière ses paroles, le murmure de toutes les élégies. Déjà, elle l'appelait et il pouvait faire sien ce poème de Pétrarque :

« Tant de fois, je me suis envolé vers le ciel sur les ailes de mes pensées, qu'il me semble presque être un de ceux qui ont leur trésor en ce séjour, ayant laissé ici-bas le terrestre voile déchiré.

Parfois, alors, mon corps frissonne d'un froid amoureux, en entendant celle pour qui pâlit mon front me dire : ainsi, je t'aime maintenant, et maintenant je t'honore parce que tu as changé d'habitudes et de cheveux.

Elle me mène vers son Seigneur ; je m'incline alors en le suppliant humblement qu'il me permette de rester à contempler et l'un et l'autre front.

Il me répond : ton sort est bien assuré ; et si tu tardes encore vingt ou trente ans, il te semblera que ce soit excessif, et ce ne sera pourtant pas beaucoup. »

Un mois, jour pour jour, après cette cérémonie, Jean Portemer mettait ses pas dans ceux de son épouse, son dernier devoir envers elle accompli. Il délaissait une vie qui, depuis presque quatre ans, n'était plus seulement parmi nous.

Une légende hassidique<sup>1</sup> veut que chaque être humain possède une lumière propre et que, de la rencontre de deux êtres, une nouvelle

<sup>1</sup> Inspiré de Sylvie Germain, *Eclats de sel*, Paris, 1996.

lumière jaillisse, que l'on appelle ange. Mais tout ange engendré d'une rencontre meurt au fil d'une trop longue absence ; il a besoin pour luire que les deux sources de son éclat restent en relation sur la terre. Il suffit d'une année sans se revoir. Pourtant, la légende ajoute aussi que l'ange disparu à la suite de la séparation de ceux qui l'avaient engendré peut renaître si ces deux personnes se retrouvent de nouveau et prononcent une bénédiction en se saluant. Il leur faut invoquer pour cela Celui qui ressuscite les morts.

L'ange de Jean et Madeleine est avec nous aujourd'hui pour vêtir nos paroles et nos gestes de l'éclat de sa beauté.

Il est en attente d'autres anges, tous ceux qui sont nés de nos rencontres avec Jean Portemer. Que notre mémoire dure, jusqu'à notre dernier souffle, d'un homme et d'une femme qui se sont aimés ; que nous avons aimés.